

T A R I F 2 0 2 4 - 2 0 2 5

BTS Hôtellerie
Option A : Services
Option B : Cuisine
Option C: Hébergement

**Nos tarifs tiennent compte des périodes de stages et de vacances.
Ils sont lissés sur le cycle de formation.**

Pour un élève demi-pensionnaire :

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Contribution des familles : | 125 € 00 par mois. |
| Demi-pension : | 77 € 00 par mois. |
| <u>Total mensuel :</u> | <u>202 € 00 par mois.</u> |

La facture est établie à l'année, soit **10 mois de septembre à juin.**

Les parents peuvent bénéficier de l'aide du fonds social Régional, (soumise au barème des ressources), dossier sur demande.